

2014-2020 : le programme opérationnel FEDER est approuvé

Après l'approbation de l'accord de partenariat le 29 octobre 2014, le processus de mise en œuvre de la programmation se poursuit positivement.

En effet, le programme opérationnel FEDER 2014-2020 « Wallonie-2020.eu », vient d'être approuvé ce 16 décembre 2014 par la Commissaire européenne à la Politique régionale, Madame Corina Crețu.

Grâce à un travail intensif des différents intervenants et à une négociation longue mais néanmoins constructive avec les services de la Commission, la Wallonie peut se targuer d'obtenir une décision en 2014 alors que de nombreux programmes opérationnels ne seront approuvés qu'au cours de l'année 2015.

Le programme FEDER wallon 2014-2020 poursuit les objectifs de la Stratégie Europe 2020 de croissance intelligente, durable et inclusive, et ce, en cohérence avec les autres politiques de développement régional.

Avec un budget total de 1 703 375 378 € (dont 681 350 151 de concours FEDER), l'Union Européenne investit aux côtés de la Wallonie, avec pour objectifs de stimuler le développement économique et la création d'emplois, renforcer la recherche appliquée et ses débouchés, revitaliser les grands centres urbains, favoriser la transition énergétique avec des investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

La programmation 2014-2020 trace donc son chemin, avec en ligne de mire pour le printemps 2015, l'octroi des subventions pour les portefeuilles de projets qui seront retenus par le Gouvernement wallon, sur base des avis des experts de la Task Force indépendante qui a été mise en place pour l'analyse des projets et qui est composée d'experts du monde académique et économique.

Pour télécharger le PO FEDER approuvé, [cliquez ici](#).

Flash news